

**Discours de Mme Yaël Braun-Pivet,  
Présidente de l'Assemblée nationale**

**Inauguration de l'entreprise à but d'emploi de Bléré  
(Indre-et-Loire)**

Samedi 26 novembre 2022 –Bléré

**SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI**

Monsieur le maire de Bléré,

Monsieur le député, cher Daniel Labaronne,

Monsieur le directeur, Monsieur Thierry Petonnet,

Mesdames, messieurs,

Aujourd'hui, c'est un grand jour pour la commune de Bléré, qui inaugure « La Boîte d'à côté » : autrement dit, son entreprise à but d'emploi, dans le cadre de l'expérimentation « Territoires zéro chômeurs de longue durée ».

Au-delà de cette cérémonie d'inauguration à laquelle je suis heureuse de participer, c'est un succès que nous célébrons, et j'ajouterai : un succès collectif, pour Bléré bien sûr et aussi pour toutes les communes de France qui, à leur tour, créeront des emplois à travers de telles structures.

Un succès, parce que tout ce qui fait reculer le chômage est bienvenu.

Un succès, parce que chaque citoyen qui retrouve un travail retrouve aussi sa fierté, sa pleine dignité, son indépendance financière en même temps que le sentiment d'être utile aux autres.

Un succès collectif, parce que le dispositif mis en œuvre est le résultat d'un processus législatif exemplaire, qui doit inspirer notre méthode de travail à l'Assemblée nationale.

L'année dernière en France, 700 000 personnes étaient au chômage depuis un an ou plus, dont 312 000 depuis au moins deux ans, avec toutes les difficultés que cela suppose pour tous ces concitoyens, toutes ces familles privées de ressources et de reconnaissance.

À l'initiative ATD-Quart Monde, l'expérimentation « Territoires zéro chômeurs de longue durée » a été lancée, en vue de rapprocher ces personnes de l'emploi, en leur mettant le pied à l'étrier.

C'est cette démarche qui est la bonne : je crois à l'accompagnement, qui nécessite de créer des solutions sur mesure, en fonction des territoires et des besoins.

Pour faciliter le retour à l'emploi, il faut être concret, réaliste, donner l'impulsion au plan local, en même temps qu'on élabore un cadre au niveau parlementaire.

C'est ce qui s'est passé pour le dispositif des entreprises à but d'emploi. Issu d'une proposition de loi du groupe socialiste – et je n'ai pas de difficulté à le dire, les bonnes initiatives peuvent venir de tous les groupes –, le programme « Territoires zéro chômeurs de longue durée » a été créé par la loi du 29 février 2016. Deux ans plus tard, en 2018, le président de la République en faisait un axe de sa stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

C'est ainsi que Daniel Labaronne, dans son rapport « Ruralités : une ambition à partager » remis au Premier ministre en septembre 2019, a recommandé l'extension du dispositif.

D'abord expérimental, ce programme a donc été prolongé et étendu par la loi du 14 décembre 2020, issue cette fois d'une proposition des groupes LREM et Modem, et adoptée à l'unanimité.

Je vous parlais de succès : c'en est un aussi pour l'Assemblée nationale, qui à travers deux législatures a fait avancer une réforme intelligente dans un esprit de consensus.

Voilà ce que doit être le débat parlementaire, voilà ce qu'il faut construire, en commission comme dans l'hémicycle.

À Bléré, ce sont déjà 23 embauches, dont huit de travailleurs handicapés. Sur quatre ans, « La Boîte d'à côté » a pour objectif de recruter pas moins de 108 personnes éloignées de l'emploi, représentant 90 équivalents temps plein. C'est considérable.

Je m'en réjouis, car nous le savons, un emploi, c'est beaucoup plus qu'un emploi : outre la dimension économique, c'est l'insertion dans la vie sociale, c'est un rythme de vie en phase avec celui de la collectivité, c'est un modèle et un espoir pour les enfants. Comme l'a écrit Aragon : « C'est par le travail que l'homme se transforme. »

Je salue le retour à l'emploi que représente la « Boîte d'à côté », la première du genre en Indre-et-Loire, et même dans toute la région Centre-Val de Loire.

Je félicite Bléré de s'être approprié le dispositif, en partenariat avec Pôle emploi, le conseil départemental, l'Union départementale des associations familiales d'Indre-et-Loire, la mission locale de Touraine et CAP Emploi 37.

Quand la société civile, le Parlement et les collectivités locales s'entendent pour innover, tout est possible. Monsieur le maire, mesdames et messieurs les adjoints et les conseillers municipaux, vous nous montrez qu'être élu, c'est d'abord agir, au service de nos concitoyens. Bravo et merci !